

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Blagnac (31700)

### Réponses de Gaël Dureau, au nom de la liste « Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire »

— le 13/02/2020 à 15:44 —

#### Développer un réseau cyclable cohérent

##### Action n°1 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération comme proposé sur <https://velomax.2p2r.org/>.

Le site Velomax contient des propositions précises pour Blagnac sous la forme de 11 itinéraires cyclables qui permettront d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif.

Certains de ces axes ne pourront être aménagés qu'avec la suppression de stationnement automobile ou la mise à sens unique.

*Etes-vous favorable à la création de ce réseau réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer les aménagements cyclables ? Quel budget pour ce réseau cyclable ? Quel calendrier ?*

Notre liste oeuvrera pour donner toute sa place au système Alternatif (transport en commun, modes actifs) au détriment du système "Voiture".

En tant que référent 2P2R sur Blagnac pendant de longues années et acteur dans l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable, nous mettrons en place le plus rapidement possible ces changements. Nous essaierons d'avoir un budget dédié à la création/rénovation d'axes cyclables en complément du budget de Toulouse Métropole notoirement insuffisant pour insuffler un vrai changement de paradigme.

##### Action n°2 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment :

1/ Création d'une passerelle piéton et vélo sur la Garonne au niveau des Quinze Sols reliant Blagnac / Beauzelle et la base de loisir de Sesquières / Toulouse nord.

Comme proposé dans le SDCA, cet aménagement ambitieux permet la réalisation d'une voie cyclable REV (Réseau Express Vélo) permettant de rejoindre toute la zone Toulouse nord (Fenouillet, Aucamville, Sesquières, Glacière, Lalande, Trois-Cocus, Borderouge,...) jusqu'à la route de Cornebarrieu à Blagnac en passant par des zones d'études, Lycée Saint Exupéry et IUT Toulouse Blagnac ainsi que le centre commercial.

2/ Dans le cadre du projet Grand Parc Garonne, création d'un itinéraire cyclable rive gauche de la Garonne entre le vieux pont de Blagnac et boulevard Richard Wagner via la création d'une passerelle à l'embouchure du Touch au niveau du pont autoroutier A621 (Liaison Blagnac Ancely).

3/ Engagements fermes pour la réalisation rapide de la voie verte du Touch qui consiste en des aménagements vélos piétons entre l'embouchure et Saint Martin du Touch. Cette voie dédiée aux vélos et piétons ouvre un nouvel espace nature, balade et détente au coeur de nos quartiers.

En accord complet avec ces 3 points. Nous ambitionnons également de créer le Grand Parc Naturel des Quinze Sols en supprimant la piste de 4X4 et en délocalisant le centre de tir et d'aéromodélisme. Nous prévoyons également d'aménager la voirie afin d'y créer un réseau cyclable et piéton pour accéder à ce Parc en toute sécurité.

##### Action n°3 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Notamment :

1/ Autorisation et aménagement cyclable de la route de Grenade pour circuler sur la voie du tram entre Rue Guyenne et place du Relai en direction du nord. Il est urgent d'autoriser et d'aménager cette portion pour résorber cette discontinuité sur un axe cyclable majeur de Blagnac.

2/ Reconfiguration de l'axe Avenue des Muriers / Avenue des Pins pour réinsérer une piste cyclable en continuité de celle de l'avenue du Parc et afin de desservir les nombreux équipements municipaux du secteur (écoles, patinoire, stade,...)

En accord complet avec ces 2 points.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°4 : je m'engage

Revoir les plans d'aménagements routiers : Limitation à 70 km/h de tous les axes rapides traversant la commune afin de limiter la pollution et les nuisances sonores.

*Quelle est votre position par rapport aux projets purement routiers du PARM ? Et en particulier sur le nord ouest Toulousain ?*

Nous avons pour ambition de faire de Blagnac une ville modèle en matière de déplacement actif.

Nous sommes opposés au projet purement routier du PARM qui ne fera qu'amener encore plus de voitures sur Blagnac. Nous avons pour ambition d'inciter les citoyen.nes à changer leurs habitudes de transport en leur proposant un réseau de transports en commun (bus, tram, navette électrique, ...) plus performant et en site propre ainsi qu'un réseau cyclable continu et sécurisé. De plus, nous envisageons d'utiliser les parkings déjà existants (MEET, Sesquières, ...) en parkings intermodaux pour faciliter les accès dans Blagnac aux système Alternatif.

### Action n°5 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Nous proposons que l'ensemble de la voirie de Blagnac soit limité à 30 km/h, hors voies rapides. Outre ses nombreux avantages (pollution, bruit, sécurité), cela permet aussi de réduire le trafic induit par les optimiseurs d'itinéraire comme Waze.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?*

En accord complet avec ce point. Le plus rapidement possible.

Nous envisageons également d'interdire les accès aux rues du Centre de Blagnac aux non-résidents pour éviter la congestion de toutes les petites rues menant au Vieux-Pont de Blagnac et les pollutions générées aux abords des habitations et des écoles en cas de bouchons sur les rocadés.

### Action n°6 : je suis indécis-e

Transformer en zone piétonne l'hyper centre de Blagnac par la suppression de 100 places de parking en voirie autour du nouveau parking souterrain. Ceci permet de renforcer l'attractivité de notre hyper centre en mettant en valeur notre ville et ses commerces.

Ceci implique la transformation de l'hyper centre en zone de rencontre et la suppression du stationnement sur les rues Pasteur, Lavigne, le Boulevard Jean Rivet et le Boulevard Firmin Pons.

*Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?*

En accord complet avec ce point. Le plus rapidement possible.

Nous voulons sanctuariser le centre de Blagnac et le rendre aux piétons et aux cyclistes. Nous envisageons d'utiliser le parking souterrain de la place des Arts, véritable aspirateur à voitures, comme stationnement résident. Et donc de reprendre de l'espace en surface pour les réattribuer aux modes actifs.

### Action n°7 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons de transformer toutes les rues menant aux écoles en "Rue sans voiture" et de favoriser l'accès à ces écoles, ainsi qu'à tous les centres sportifs, culturels et administratifs, aux modes actifs.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°8 : je suis indécis-e

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Création ou ajout de place parking vélo sécurisées notamment :

- parking place des Arts
- vieux pont de Blagnac,
- avenue Général De Gaulle où il y a des cabinets médicaux.

De manière plus générale, création ou augmentation du nombre d'arceaux vélo proche des commerces/ restaurants/ cabinets médicaux dans tous les quartiers de Blagnac.

En accord complet avec ce point.

Et également devant les salles de réunion municipales où nous avons eu la désagréable surprise de nous faire voler 3 vélos durant une réunion de travail de notre liste !

#### Action n°9 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

En accord complet avec ce point.

#### Action n°10 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

En accord complet avec ce point.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°11 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

En accord complet avec ce point.

#### Action n°12 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

En accord complet avec ce point.

Nous sommes d'ailleurs la seule liste à publier une photo de groupes avec nos vélos qui sont utilisés par un grand nombre de colistiers.ères pour se déplacer et pas uniquement pour une manifestation de promotion !

#### Action n°13 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons également d'inciter financièrement les entreprises en réduisant leurs taxes à promouvoir le système "Alternatif" à partir de la part modale des déplacements.

#### Action n°14 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

En accord complet avec ce point.

Nous essaierons d'ailleurs de créer cette journée sans voiture un samedi afin de privilégier le système Alternatif pour se rendre notamment au marché de la place des Arts.

#### Action n°15 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons d'ailleurs de créer une brigade de l'environnement pour sensibiliser puis verbaliser, comme c'est déjà prévu dans la loi, tous les auteurs de ces méfaits (papiers ou mégots jetés sur la voie publique, déjections canines non ramassées, stationnement illicite, dégradation de biens publics, ...)

### Commentaires généraux

Un des 3 piliers de notre liste est l'écologie.

Nous nous engageons à prioriser le système « Alternatif » (transports en commun, covoiturage, vélo, marche, ...) par rapport à ce système d'autosolisme, individuel, polluant, stressant et coûteux pour tous. Notre objectif, avec la participation de toutes et tous, sera de doubler la part modale de ce système Alternatif durant notre mandat.